DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS
SOREA ISR MONETAIRE
PART R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

SOREA ISR MONETAIRE, Part R
Code ISIN : QS0011128020

Initiateur : LBP AM (la « Société de Gestion » ou « LBP AM »)

Site internet : www.lbpam.com - Appeler le +33 (0) 1 57 24 21 00 pour de plus amples informations

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LBP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.
LBP AM, groupe La Banque Postale, est agréée en France sous le numéro GP-20000031 et règlementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF)

Date de production du document d'information clés : 12/02/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds Commun de Placement d'Entreprisemulti entreprises, de droit français constitué en France. Classification : Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) standard.

Durée : La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum règlementaire.

Objectifs : **L'OPC est un nourricier de la part E de l'OPC OSTRUM SRI MONEY 6M ci-après dénommé « OPC maître ».**
Le FCP est nourricier de la part E du FCP OSTRUM SRI MONEY 6M, dit OPC maître, et est à ce titre investi, au minimum à 85% et au maximum à 92,50% de son actif net, dans celle-ci et à titre accessoire en liquidités. Un fonds nourricier est un fonds investi au minimum à 85% dans un seul autre OPCVM/FIA qui prend alors la qualification de maître. Le type de gestion du nourricier s'apprécie au travers de celui de son maître. La performance du FCPE nourricier sera inférieure à celle de l'OPC maître en raison de ses propres frais. L'objectif de gestion du FCPE est identique à celui de l'OPC Maître. L'objectif de gestion de l'OPC maître est le suivant : L'objectif de gestion est double : - Chercher à réaliser une performance supérieure à celle de l'€STR capitalisé (taux au jour le jour du marché interbancaire en euro), sur la période de placement recommandée minimum de 6 (six) mois, nette des frais de gestion réels. - Mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).
En fonction du contexte du marché, notamment en cas de très faible (voir négatif) niveau des taux d'intérêt du marché monétaire de la zone euro, le rendement dégagé par le FCP pourrait ne pas suffire à couvrir les frais de gestion. La valeur liquidative du FCP pourrait ainsi baisser de manière structurelle et affecter négativement le rendement du FCP, ce qui pourrait compromettre la préservation du capital investi. La stratégie d'investissement et les techniques et instruments utilisés de l'OPC maître sont ainsi les suivants : La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. Une sélectivité ESG est mise en place. La notation extra-financière des émetteurs privés, repose sur 4 piliers : gouvernance responsable (évaluer l'efficacité des pouvoirs), gestion durable des ressources (étudier les impacts environnementaux), transition énergétique (réduction des gaz à effet de serre), développement des territoires (accès aux services de base). Le Délégataire de la Gestion Financière reste seule juge de la qualité extra-financière de l'émetteur. L'évaluation extra-financière des émetteurs souverains et assimilés prend pour base le SDG Index, lequel repose sur les 17 ODD (Objectifs de Développement Durable). L'approche ISR est dite de « note moyenne » vise à surperformer l'univers d'investissement initial filtré de 25% (jusqu'au 31 décembre 2025 puis 30% à partir du 1er janvier 2026) des émetteurs les moins bien notés ESG pour chacune des deux catégories d'émetteurs éligibles au sens du label ISR (y compris les émetteurs les plus controversés d'après les politiques d'exclusion et sectorielle d'Ostrum Asset Management et du label ISR. Les limites de cette approche peuvent être une sous-représentation de certains secteurs en raison d'une mauvaise notation ESG ou sous l'effet de politiques d'exclusions sectorielles. La stratégie d'investissement cherche à tirer parti de la répartition des investissements entre taux fixe et taux variable en fonction des anticipations d'évolution des taux d'intérêt / choix des maturités en fonction des anticipations d'évolution des spreads des titres. La maturité résiduelle des titres sera au maximum de 2 ans tandis que la maturité moyenne pondérée du portefeuille sera au maximum de 6 mois. L'ensemble des titres du portefeuille (hors les instruments du marché monétaire souverains et assimilés de l'UE) bénéficient d'une évaluation positive de leur qualité de crédit qui repose sur une procédure définissant les critères que doivent respecter le titre et l'émetteur pour être éligible au Produit. Seront respectés les Green Bond Principles, Social Bond Principles, les Sustainability Bond Guidelines et les Sustainability-linked Bond Principles publiés dans le cadre des « Principles » de l'ICMA. Le Produit relève de la classification Fonds monétaires à valeur liquidative variable standard. Le Produit est majoritairement investi en titres de créance et instruments du marché monétaire internationaux négociés sur un marché réglementé d'un pays membre de l'OCDE et libellés dans la devise d'un de ces pays. Ces titres sont soit des emprunts gouvernementaux, soit des émissions du secteur privé, sans répartition prédéfinie entre dette publique et dette privée, et ont une maturité résiduelle maximum inférieure ou égale à 2 ans tandis que la maturité moyenne pondérée du portefeuille est inférieure ou égale à 6 mois et sa vie moyenne pondérée est inférieure ou égale à 12 mois. Certains titres seront "puttables", c'est-à-dire qu'ils seront remboursables au pair, au moins trimestriellement, sur décision du délégataire de gestion financière. Le FCP peut recourir à des instruments financiers dérivés afin de couvrir le portefeuille contre des risques de change et de taux. Le FCPE n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Les revenus sont réinvestis dans le FCPE

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres de souscriptions et de rachats, exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative (cours inconnu), sont centralisés avant minuit au plus tard (heure de Paris) auprès du teneur de compte. Les ordres de souscriptions et de rachat peuvent être faites soit par internet soit par courrier/ télécopie adressé au teneur de compte. L'exécution se fait sur la base de la valeur liquidative quotidienne suivante (pour internet, ordre reçu avant minuit / par courrier et télécopie, ordre reçu avant 14h). Les demandes de souscriptions et/ou de rachats passées après jeudi soir minuit et avant dimanche soir minuit seront prises en compte sur la valeur liquidative datée du lundi suivant (ou du mardi suivant si le lundi est un jour férié). Les demandes de rachat peuvent être assorties d'une valeur de part plancher.

Investisseurs de détail visés : Ce produit est ouvert aux salariés et autres bénéficiaires définis dans le cadre du ou des dispositifs d'épargne de leur entreprise. Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque très faible sur leur capital initial. Les parts ne sont pas ouvertes à la souscription aux investisseurs U.S. Persons tels que définis dans le Règlement.

Nom du dépositaire : BNP PARIBAS

Teneur de compte : EPSENS - Site internet : www.gestion-epargne-salariale.fr/epsens/fr/identification/authentification.html

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit : le Règlement, les derniers documents annuels et périodiques du produit en français, la politique de rémunération, la politique de transmission des inventaires (modalités d'obtention pour les porteurs), la politique d'engagement actionnarial et le compte rendu sur la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial, ainsi que toute autre informations pratiques, notamment la dernière valeur liquidative du ou des parts du produit sont disponibles sur le site www.lbpam.com, et gratuitement auprès de LBP AM, 36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

L'indicateur synthétique de risque ("ISR") part de l'hypothèse que vous conserverez les parts du produit pendant toute la période de détention recommandée qui est de 6 mois.

L'ISR permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LBP AM à vous payer en soit affectée.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :

• Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme
• Risque de liquidité

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au Règlement.

La liste détaillée des risques liés au produit figure dans le Règlement du produit disponible sur demande auprès de LBP AM.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre toute ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que les performances moyennes du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 6 mois Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 6 mois
Minimum	*Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.*	
Tensions	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	9 983 €
	Rendement annuel moyen	-0,34%
Défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	9 983 €
	Rendement annuel moyen	-0,34%
Intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	9 994 €
	Rendement annuel moyen	-0,12%
Favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10 104 €
	Rendement annuel moyen	2,08%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :
- 31/12/2021 et 30/06/2022 pour le scénario défavorable
- 27/02/2020 et 31/08/2020 pour le scénario intermédiaire
- 31/07/2023 et 31/01/2024 pour le scénario favorable.

QUE SE PASSE-T-IL SI LBP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires.
Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année

	Si vous sortez après 6 mois
Coûts totaux (en €)	219 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,38%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,3% avant déduction des coûts et de -0,1% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 6 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de : 2,0% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels	Jusqu'à 200 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,38% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	19 €
Coûts de transaction	Nous ne facturons pas de coûts de transaction sur ce produit. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : au minimum de 6 mois. La période de détention recommandée ne tient pas compte de la durée de blocage légal de vos avoirs étant indisponibles pendant 5 ans (hors PERCO) et jusqu'à la date de la demande de liquidation des droits à la retraite lorsqu'il s'agit du PERCO, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la loi.
L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit, sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller bancaire ou contacter :
Par courrier : LBP AM – Épargne Salariale, 36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France
Par email : demandeclientsepargnesalariale@lbpam.com
Teneur de compte : EPSENS - Site internet : www.gestion-epargne-salariale.fr/epsens/fr/identification/authentification.html
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse https://www.lbpam.com/publications.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Classification SFDR : Article 8
Le Règlement, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées au cours des 10 années passées, ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de LBP AM (36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France).
Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : https://www.lbpam.com/fr/products/qs0011128020.